

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 25 janvier 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (252r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Onésime Poëtte, 25 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45750>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Godin informe Poëtte que monsieur Hincellin ne quittera le Familière qu'au 1er mars et qu'ainsi son entrée en fonction pourrait être différée, mais Godin lui réitère sa proposition de l'employer autrement en attendant son départ. Il ajoute qu'Hincellin doit aller voir monsieur Calisti et que cet entretien pourrait précipiter son départ.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familière](#)

Personnes citées

- [Calisti, Jean](#)
- [Hincellin \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/12/2023

23 Janvier

Monsieur Poët

M. Pinelletin me demande le mois de Janvier pour le remplacer, cela peut donc prolonger votre séjour en fonction aussi de vos désirs ; car quelques jours arrivent qui trouvent une autre place avant alors, il peut aussi le faire quel que soit pas.

La partie que je vous proposais avec vous envoi à votre disposition, en attendant le 1^{er} mars pour la rigueur de sortir pour M. Poët : si la loi dans le pays est très-connue je vous donnerai quelques explications et nos appuisments nous seront ainsi compris du point de votre installation, sans à prendre la peine d'autant quelle sera nécessaire.

M. Pinelletin doit des nœuds être dans lundi à Cabité, peut-être cela modifiera-t-il sa résolution mais peu sûre.

Restez agiles mes meilleures

Godin

S.S. Dites moi par vous même vos intentions.